



FORMATION

Comment anticiper la transmission de ma ferme et préparer mon arrêt d'activité en toute sérénité ?

25 janvier, 6 février, 22 février et 6 mars 2019

à la maison de l'agriculture à Annecy (52, avenue des îles)

Intervenants :

Dominique Lataste, psychosociologue et formateur spécialisé dans l'accompagnement de la transmission agricole (cabinet Autrement dit)

Delphine Gavend, juriste et formatrice en droit rural
Formateurs de **l'AFOCG des Alpes**

4 jours de formation ouverte à toutes et à tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou non un repreneur !

« Ce stage m'a aidé à structurer ma pensée sur ce sujet, j'ai pu ainsi définir ce que je voulais vraiment et ce que je ne voulais pas. Il m'a aussi permis d'organiser mes actions et, surtout de prendre confiance en moi pour mener à bien ce qui est avant tout une aventure humaine. Parce que d'aventure humaine il s'agit pour arriver à appréhender ce moment particulier qui n'est pas seulement un arrêt d'activité mais aussi la transmission d'un outil empreint d'affect, de passion, de souvenir ... » *Dominique Tardy, paysan en cours de transmission à La Versanne*

Renseignements

Inscription

Manon Robert
(responsable de stage)
04 50 88 18 47
addear74@gmail.com

Programme

Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge
par VIVEA



PROGRAMME

Comment anticiper la transmission de ma ferme et préparer mon arrêt d'activité en toute sérénité ?

Pensez à vous inscrire auprès de l'ADDEAR 74 (date limite d'inscription le 15 janvier 2019) et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

1^{ER} JOUR – VENDREDI 25 JANVIER 2019 (9H30 - 17H30)

- ▶ Identifier les étapes clefs d'un projet de transmission, les différents outils et interlocuteurs de la transmission
- ▶ Définir la vision de sa transmission idéale.
- ▶ Définir les critères négociables et non négociables de ma transmission.
- ▶ Doit-on rester ou partir de la maison ? Se questionner sur la place de la maison

2^{EME} JOUR – MERCREDI 6 FEVRIER 2019 (9H30 - 17H30)

- ▶ Appréhender les conséquences juridiques, fiscales et sociales de la cession et de la transmission d'entreprise.
- ▶ Identifier les outils de la cession d'entreprise.
- ▶ Exprimer clairement son projet d'arrêt d'activité

3^{EME} JOUR – VENDREDI 22 FEVRIER 2019 (9H30 - 17H30)

- ▶ Estimer la valeur de son entreprise.
- ▶ Mesurer les besoins économique à satisfaire à la retraite
- ▶ Identifier les ressources disponibles.
- ▶ Estimer le montant de droits acquis à la retraite au travers de la lecture du relevé de carrière.

4^{EME} JOUR – MERCREDI 6 MARS 2019 (9H30 - 17H30)

- ▶ S'approprier le parcours à l'installation
- ▶ Identifier les étapes de la rencontre avec les porteurs de projet.
- ▶ Se préparer à transmettre et rencontrer des porteurs de projet
- ▶ Élaborer son plan d'action pour avancer son projet de transmission

Pré-requis : aucun

Méthodes pédagogiques : Les méthodes utilisées s'attacheront à faire une place importante aux situations individuelles des participants et seront le plus souvent le point de départ d'une réflexion collective ou d'un apport théorique.

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire individuel et remise d'une attestation en fin de formation.